

COMMUNE DE MAURECOURT

78780

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2026**

Date convocation :  
16 mars 2026

Date affichage avis :  
16 mars 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à 10h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, Maire.

**Étaient présents** : Mme Martine MORY, M. René CHOTEAU, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Régis TRICHARD, Mme Alice FOURNIL, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Noémie CASSELEUX, M. Rémi LEVÊQUE, Mme Annette MORIN, M. René CHOTEAU, Mme Françoise de VINZELLES, M. Sylvain PERROT, Mme Véronique GOUSY, M. Joël DRECOURT, Mme Nicole COURBET, Mme Astrid DELANNOY, M. Côme GRONDIN, Mme Valérie BAYLOT, M. Gilles VARIN, M. Anthony DESCHAMPS, Mme Aurélie RICHARD, M. Niels JULIEN-SAINT-AMAND, Mme Nadia LAARAJ, M. François LEVEEL, Mme Estelle DRENO.

**Excusés** : M. Kanesamohan KANAGARAJAH (représenté par Didier GUERREY).

**Secrétaire de séance** : Mme Martine MORY.

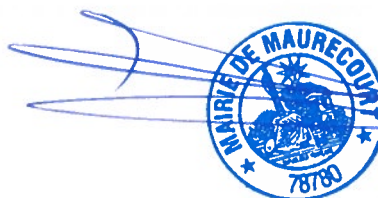
Objet :  
**DÉTERMINATION  
DU NOMBRE  
D'ADJOINTS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en vertu de l'Article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil.

Monsieur le Maire expose ensuite que le nombre d'adjoints ne peut donc être inférieur à un et supérieur à **huit**.

Monsieur le Maire propose au conseil de fixer le nombre d'adjoints à **six**.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer à **six** le nombre des adjoints du Maire.



Pour extrait conforme,  
Maurecourt, le 23 mars 2026

Le Maire  
Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture  
078-217803824-20260323-2026-03-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2026  
Date de réception préfecture : 27/03/2026